

BILAN D'ACTIVITÉ *2015*





SOMMAIRE



PAGES 4-5
ÉDITO



PAGES 6-7
SEMARDEL, ENGAGÉE ET RESPONSABLE



PAGES 8-9
NOTRE MÉTIER, LA VALORISATION



PAGES 10-13
VALORISATION ÉNERGÉTIQUE :
→ INCINÉRATION, ÉLECTRICITÉ
→ BIOGAZ, STOCKAGE



PAGES 14-15
**COMBUSTIBLE SOLIDE
DE RÉCUPÉRATION**



PAGES 16-17
**VALORISATION DES MATIÈRES
PREMIÈRES SECONDAIRES**



PAGES 18-19
**BOIS & AMENDEMENT
ORGANIQUE VÉGÉTAL (AOV)**



PAGES 20-21
SERVICES ET COLLECTE



PAGES 22-23
**PARTENAIRE
DES ÉCO-ORGANISMES**



2015 a été une grande année pour Semardel, du point de vue de ses résultats et de ses performances. Le double objectif constant de fournir un service public de qualité au meilleur prix a été une nouvelle fois atteint. Ceci est dû au professionnalisme, à l'enthousiasme des 600 salariés du Groupe, qui ont su se mobiliser pleinement pour faire de 2015 une réussite.

C'est fort de ce travail, constant et déterminé, que les administrateurs ont décidé à l'unanimité d'adopter un pacte d'actionnaires pour permettre d'assurer le plein développement du Groupe. Le pacte d'actionnaires, adopté par l'ensemble des collectivités concernées, est un indicateur de la détermination de tous et de chacun des actionnaires de voir ce modèle imaginé il y a un peu plus de trente ans, perdurer et se renforcer.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
Représentée par
Monsieur Frédéric Volle



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ESSONNE
Représenté par Madame
Brigitte Vermillet,
Vice-présidente



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE L'ESSONNE
Représentée par Monsieur
Philippe Laviolle, Président



SIOM VALLÉE DE CHEVREUSE
Représenté par Madame
Sandrine Gelot-rateau,
Vice-présidente



SIREDOM
2 représentants :
Monsieur Xavier Dugoin,
Président du Siredom
et
Madame Anne Thibault,
Vice-présidente



CŒUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION
Représentée par Monsieur
Eric Braive, Vice-président

Cette société d'économie mixte, alliant qualité des prestations et tarifs calculés au plus juste est un modèle pertinent, dans lesquels il n'y a pas distribution de dividendes, mais où tout est réinvesti dans l'Écosite, les femmes et les hommes qui le font fonctionner, et dans la qualité du service.

Au travers des pages de ce bilan d'activité 2015 vous découvrirez bien entendu la diversité des activités déployées sur l'Écosite, la diversité des métiers qui y sont exercés, mais, puisqu'il s'agit d'un bilan « prospectif », vous y découvrirez aussi tout le potentiel de ce Groupe dynamique, tourné vers son territoire, l'innovation et la préservation de notre environnement qui mobilisent collaborateurs et actionnaires.

MICHEL POUZOL,
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE SEMARDEL ET DÉPUTÉ DE L'ESSONNE

LE CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE



**95 MILLIONS
D'EUROS**
AU 31 DÉCEMBRE 2015

UNE DIMINUTION DU PRIX À LA TONNE DU TRI
DES COLLECTES SÉLECTIVES ENTRE 2008 ET 2015



-56%

CRÉATION DE 259 EMPLOIS DANS L'INDUSTRIE
ET LES SERVICES, NON DÉLOCALISABLES

**600
EMPLOIS**

+52%
ENTRE 2008
ET 2015



**COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU VAL D'ESSONNE (CCVE)**
Représentée par Monsieur
Jean-Claude Quintard,
Vice-président



**COMMUNE
DE FLEURY-MÉROGIS**
Représentée par Monsieur
David Derrouet, Maire



**COMMUNE DE JUVISY-
SUR-ORGE**
Représentée par
Monsieur Robin Reda, Maire



**COMMUNE DE SAINTE-
GENEVIÈVE-DES-BOIS**
Représentée par Monsieur
Olivier Leonhardt, Maire



**COMMUNE D'ÉPINAY-
SUR-ORGE**
Représentée par Monsieur
Guy Malherbe, Maire



COMMUNE DE GRIGNY
Représentée par
Monsieur Jacky Bortoli,
Maire adjoint



**COMMUNE DE
MORIGNY-CHAMPIGNY**
Représentée par Madame
Karine Neil, Conseillère
municipale déléguée

SOCIÉTÉ SOREC

Représentée par Monsieur
Alain Johan

SEMARDEL, ENGAGÉE ET RESPONSABLE



PATRIMOINE DE L'ESSONNE, NOTRE MODÈLE DÉMONTRE SA PERTINENCE

30 ans après sa création, le projet de Société d'Économie Mixte (SEM), Semardel, fondé par les élus du département participe à l'exemplarité du territoire essonnien en matière de gestion des déchets. L'Écosite de Vert-le-Grand/Écharçon est devenu un centre multi-filière unique en France qui traite et valorise près d'un million de tonnes de déchets non dangereux par an. Semardel a su, au travers de son modèle, ouvrir de nouvelles perspectives avec le développement d'outils de valorisation cohérents, à la pointe du développement durable, bénéficiant directement au territoire essonnien.

LA RSE AU CŒUR DE NOTRE PROJET D'ENTREPRISE

Conjuguer les attentes des parties prenantes, rendre compte, contribuer au développement durable: la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est une démarche volontaire qui consiste à intégrer les enjeux sociaux, environnementaux et économiques dans les prises de décisions de l'entreprise.

Dès 2007, le Comité de Direction a partagé avec les collaborateurs le projet d'entreprise du Groupe. De par son ADN public et son ancrage territorial, le projet d'entreprise répond pleinement aux domaines d'actions de la RSE. Il a pour ambition de faire de Semardel un modèle de référence sur le territoire, au niveau environnemental, économique et social. Aussi, bien que la démarche de certification selon le référentiel 26 000 soit récente, la prise en compte par Semardel des enjeux de la RSE se vérifie depuis près de 10 ans.

Le projet d'entreprise est avant tout porteur de sens. Il distingue Semardel des opérateurs classiques du monde du déchet, par son dynamisme et son authenticité. Il a notamment conduit à la mise en œuvre d'un plan de développement répondant aux besoins identifiés du territoire. Au travers de ses missions et de ses valeurs, il impulse une démarche environnementale et une politique de management vertueuse.

DES ACTIONS PORTEUSES DE SENS

Les enjeux RSE sont désormais clairement intégrés à la feuille de route du Groupe Semardel et de ses filiales. Ainsi, l'ensemble des décisions sont réfléchies au regard de leurs impacts environnementaux, économiques et sociaux. De nombreuses actions menées à l'initiative des collaborateurs viennent concrétiser cette démarche et lui donner encore plus de sens, comme par exemple :

1. UN GESTE ENVIRONNEMENTAL ET SOLIDAIRE

Avec la mise en place d'une borne de récupération TISSECO Solidaire, les collaborateurs du tri donnent une seconde vie aux vêtements et textiles arrivés par erreur sur les lignes de tri.



2. DU TEMPS ET DES COMPÉTENCES AU SERVICE DU TERRITOIRE

En septembre 2015, Semardel a reçu le label « employeur-partenaire des sapeurs-pompiers ». Il récompense la contribution de l'entreprise à l'effort de sécurité civile et son implication aux côtés du Service Départemental d'Incendie et de Secours. C'est ainsi qu'une convention a été signée entre le SDIS et Semardel pour permettre à une collaboratrice de concilier son métier et son engagement de sapeur-pompier bénévole.

3. SUR LES RAILS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Dans le cadre du projet d'entreprise, un partenariat a été noué avec la SNCF. Du ballast recyclé est ainsi criblé sur la plateforme Sematerre pour être utilisé en couche drainante en fond de casier lors des travaux sur le Centre de stockage de déchets non dangereux de Mont-Mâle. Une initiative qui contribue à limiter le recours aux ressources primaires.



UNE DÉMARCHE INTÉGRÉE ET COHÉRENTE, EN AMÉLIORATION CONSTANTE

En 2014, la triple certification Qualité, Sécurité et Environnement a été renouvelée sur l'ensemble des activités du Groupe Semardel :

- ISO 14001
- ISO 9001
- OHSAS 18001



En complément de la triple certification QSE et en cohérence avec la nature de ses métiers, Semardel a souhaité étendre le périmètre de son système de management intégré (SMI) à l'énergie. Dès 2013, des réflexions ont été menées pour se rapprocher de la norme ISO 50001, norme qui cible l'efficacité énergétique et la réduction des consommations. « Une première étape a permis en 2014 d'obtenir la certification sur les activités du CITD (Centre Intégré de Traitement des Déchets). Aujourd'hui, une démarche globale vise à étendre cette certification à l'ensemble des entités du Groupe » précise Claire Dacquin, chef de projet.



ISO 26 000 : UNE DÉMARCHE VOLONTAIRE RECONNUE

DANS LE CADRE DE LA NORME ISO 26 000, LE GROUPE SEMARDEL A OBTENU EN MAI 2015 LE NIVEAU DE PERFORMANCE « MAÎTRISE », SELON LE RÉFÉRENTIEL ECOCERT 26 000. UNE BELLE RÉUSSITE POUR UNE PREMIÈRE ÉVALUATION !

FORTE DE SES ENGAGEMENTS VIS-À-VIS DES PRÉOCCUPATIONS ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES, ÉCONOMIQUES ET ÉNERGÉTIQUES DÉJÀ CONCRÉTISÉES PAR LE SYSTÈME QSEE (QUALITÉ SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE), SEMARDEL A SOUHAITÉ EN 2013 FORMALISER SON ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE RSE AFIN D'ABOUTIR À TERME À SON ÉVALUATION PAR UN ORGANISME EXTÉRIEUR. UN GROUPE DE TRAVAIL, COMPOSÉ DE 16 COLLABORATEURS DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS DU GROUPE ET DE TOUS STATUTS PROFESSIONNELS, A TRAVAILLÉ SUR L'IDENTIFICATION DE NOS PARTIES PRENANTES, LEURS ATTENTES, ET A PROPOSÉ UN PLAN D'ACTION RSE.

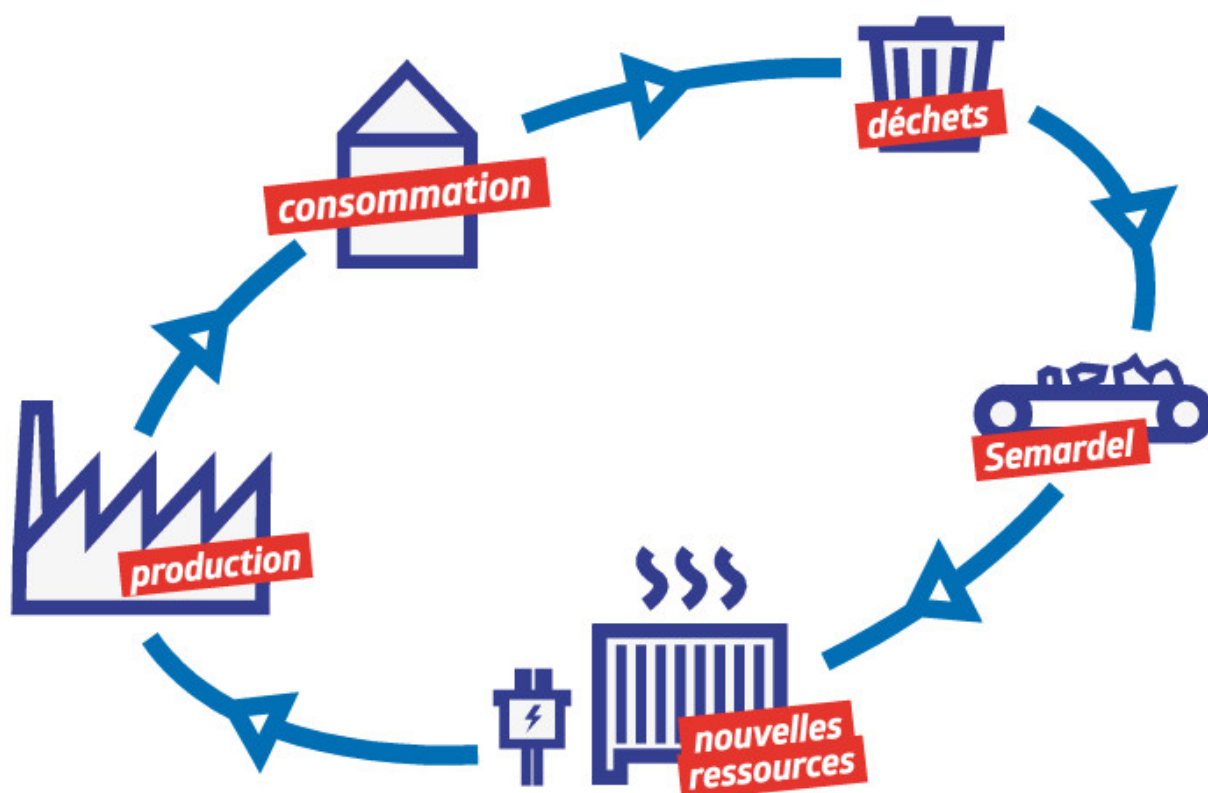
NOTRE MÉTIER, LA VALORISATION



PRÈS D'**1 MILLION**
DE TONNES

DE DÉCHETS TRAITÉS SUR L'ÉCOSITE
70 % DE VALORISATION

Valorisation matière ou valorisation énergétique, transformer les déchets du territoire pour en faire de nouvelles ressources est notre priorité. Nous avons ainsi développé sur l'Écosite un ensemble d'outils complémentaires dédiés à la valorisation. Notre feuille de route ? L'économie circulaire.



TERRITOIRE. VALORISATION.
PERFORMANCE COLLECTIVE.
2015 EST UNE ANNÉE FAITE DE
CHALLENGES ET DE RÉUSSITES.
**ENTRETIEN AVEC DENIS
DUPLESSIER, DIRECTEUR
GÉNÉRAL DU GROUPE
SEMARDEL.**



Que retenir de 2015 ?

2015 affirme incontestablement notre engagement en tant qu'acteur de l'économie circulaire.

Guidés par une logique territoriale, en phase avec notre modèle et nos valeurs, nous répondons aux besoins des collectivités comme des entreprises et nous nous inscrivons de plus en plus dans un profil de producteur d'énergie.

En 2015, Semariv, la filiale qui exploite l'UVE de Vert-le-Grand pour le SIREDOM, a incinéré 219 460 tonnes pour une capacité annuelle de 220 000 tonnes et a produit 121 656 MWh. Une année record.

Nous obtenons en 2014 l'autorisation préfectorale d'étendre le centre de stockage sur le site de Mont-Mâle avec une capacité portée à 330 000 tonnes. En 2015, dès la première année d'exploitation, ce tonnage a été atteint. Cela confirme non seulement l'intérêt mais aussi le besoin d'une telle installation pour le traitement des déchets sur notre territoire.

Un autre marqueur fort de l'année est le développement du centre de tri Semaval et ce malgré un sinistre subi en juin 2015. C'est la résilience dont ont fait preuve tous les collaborateurs qui a permis d'assurer une continuité de service envers tous nos clients. En parallèle, nous avons ainsi pu renouveler les contrats avec les éco-organismes Eco-mobilier et EcoLogic et développer un nouveau partenariat avec Eco-systèmes. Avec ce travail engagé vers les éco-organismes, le Groupe Semardel confirme son rôle d'opérateur central du territoire.

Aujourd'hui avec ces résultats, nous démontrons la pertinence de notre modèle.

Comment expliquez-vous ces résultats ?

Je suis convaincu que notre modèle est notre première force. Quand nous recevons en 2015 une première évaluation positive selon le référentiel ISO 26 000, c'est l'aboutissement d'un travail initié depuis plusieurs années et qui va dans le bon sens. La Responsabilité Sociétale des Entreprises est maintenant ancrée dans toutes nos réflexions. Notre modèle, notre projet d'entreprise sont un vrai moteur pour nos équipes. Je suis fier du travail accompli par tous nos collaborateurs. Une équipe engagée et productive. C'est cet engagement qui est le garant de nos résultats.

Et l'avenir ?

J'ai pris récemment la Direction Générale du Groupe mais je connais bien l'entreprise, ses valeurs mais aussi les enjeux et les challenges à venir. Nous avons connu des succès mais aussi des écueils. Au-delà des personnes, il y a un projet à inscrire dans la durée et à conjuguer avec les attentes de nos actionnaires et de nos clients. Nous devons pérenniser les résultats obtenus tout en répondant aux exigences de toutes nos parties prenantes. Les administrateurs travaillent actuellement au plan de développement du Groupe et nous nous attacherons à remplir ses objectifs avec toujours à cœur nos valeurs fondamentales : servir le territoire, ses collectivités et ses entreprises, servir l'intérêt général, préparer l'avenir en pérennisant les emplois de nos collaborateurs. Toute l'équipe est mobilisée pour être à la hauteur des échéances à venir. ✦

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE



ÉNERGIE PRODUITE PAR L'INCINÉRATION
DES DÉCHETS MÉNAGERS

121 656
MWh



2015, ANNÉE DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE !

Avec 121 656 MWh produits et 219 460 tonnes de déchets incinérées, 2015 est une année record pour l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Vert-le-Grand.

C'est un record inédit depuis sa mise en service en 1999 qui a été permis par une combinaison d'efforts humains, financiers et techniques. L'implication au quotidien et la réactivité des collaborateurs de Semariv, filiale du Groupe Semardel qui exploite l'UVE a permis un travail en profondeur sur les actions de vérifications préventives et périodiques. « Nous avons réorganisé les équipes pour gagner en réactivité et pallier à tout dysfonctionnement », précise Patrice Brun, Directeur Général de Semariv. Cela a pour effet de limiter les arrêts et de garantir une disponibilité de l'unité maximale, optimisant ainsi les performances énergétiques.

Un travail rigoureux a également été mené sur le management de l'énergie dans l'usine dans le cadre de la certification ISO 50001. Résultat, baisse des consommations et optimisation de la production.

L'investissement réalisé en 2014 à hauteur de 13,6 millions d'euros a également largement contribué à augmenter les performances énergétiques de l'outil.

Ces efforts combinés permettent de toujours mieux servir l'intérêt général et les habitants du territoire en garantissant des coûts de traitement maîtrisés pour les collectivités.

L'ÉCOSITE : PATRIMOINE INDUSTRIEL

AVEC 110 VISITES, ET 1500 PERSONNES EN 2015 ET LA VENUE RÉGULIÈRE DE DÉLÉGATIONS ÉTRANGÈRES, L'ÉCOSITE CONTRIBUE AU RAYONNEMENT DU TERRITOIRE.

COMPRENDRE LA VALORISATION DES DÉCHETS, S'INSPIRER DE NOTRE MODÈLE ET DE NOS TECHNOLOGIES, NOMBREUX SONT LES VISITEURS QUI SE DÉPLACENT CHAQUE ANNÉE SUR NOS INSTALLATIONS : ÉLUS, HABITANTS, ASSOCIATIONS, ENTREPRISES, UNIVERSITAIRES. NOUS AVONS NOTAMMENT REÇU EN 2015 : LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA RÉGION DU CAP (AFRIQUE DU SUD), CHANTAL JOUANNO, ANCIENNE SECRÉTAIRE D'ÉTAT À L'ÉCOLOGIE DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS, LE COMMISSARIAT À L'ÉNERGIE ATOMIQUE (CEA) OU ENCORE L'INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE EN SCIENCES ET TECHNOLOGIE POUR L'ENVIRONNEMENT ET L'AGRICULTURE.



CULTURE SÉCURITÉ

En 2015, le nombre d'accidents au travail a baissé de 30 % au niveau du Groupe Semardel. Par exemple, Semariv, la filiale qui exploite le CIRD sur l'Écosite de Vert-le-Grand/Écharcon, a divisé par 3 le nombre d'accidents.

La sécurité est fondamentale dans l'exercice au quotidien de nos métiers. Un pilotage et un suivi rigoureux sont indispensables pour identifier, évaluer et maîtriser les risques et garantir ainsi la sécurité de tous les collaborateurs. Au-delà des contrôles et des outils mis en place, le comportement est fondamental dans le domaine de la sécurité. « Les performances durables en la matière s'obtiennent en équipe », souligne François Trotin, Responsable QSE du Groupe Semardel.

Ce pilotage maîtrisé se confirme par la certification OHSAS 18 001 reconduite en 2014 sur toutes les activités du Groupe.



UN MANAGEMENT DE L'ÉNERGIE CERTIFIÉ

Depuis décembre 2014, Semariv est certifiée sur la norme ISO 50001 Management de l'Énergie, pour le CIRD. Cette démarche vise à améliorer la performance énergétique, autrement dit à réduire les consommations et à produire en parallèle davantage d'énergie. Au lancement de la démarche, un audit est réalisé sur les gros postes de consommation d'énergie de l'activité. Puis, un plan d'action est mis en œuvre. Semariv a engagé un véritable travail pour répondre aux objectifs de la certification. Entre janvier et novembre 2015, la performance énergétique du CIRD a augmenté de 10 % par rapport à la même période l'année précédente.

En parallèle, les collaborateurs ont été sensibilisés aux gestes économes en énergie. Bridage des moteurs des engins, mise en place d'éclairage leds, programmation d'allumage et d'extinction de certains éclairages et moteurs au niveau du process, la traque aux gaspillages d'énergie se fait à tous les niveaux!



ZOOM SUR L'EXPLOITATION DE L'UVE DE MOURENX (64)

DEPUIS 2002, NOUS EXPLOITONS L'UVE DE MOURENX POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ QUI REGROUPE 61 COMMUNES ET 55 000 HABITANTS. SITUÉE À PROXIMITÉ DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE LACQ, L'UNITÉ EST RACCORDÉE PAR UN RÉSEAU DE VAPEUR INDUSTRIELLE À UNE PLATEFORME D'UTILITÉS DU COMPLEXE CHIMIQUE VOISIN. NOUS FOURNISSONS AINSI PRÈS DE 20 000 MWH PAR AN.

CHIFFRES CLÉS

CAPACITÉ ANNUELLE : 12 000 TONNES

CAPACITÉ DE PRODUCTION DE VAPEUR : 4,4 TONNES/HEURE

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE



ÉNERGIE ÉLECTRIQUE ISSUE DU BIOGAZ DE L'ISDND (INSTALLATION DE STOCKAGE DE DÉCHETS NON DANGEREUX)

24 639
MWh



OPTIMISER LA VALORISATION DU BIOGAZ

La loi sur la transition énergétique pour la croissance verte prévoit qu'une part croissante du gisement de biogaz pourra être valorisée par injection directe de biométhane (biogaz épuré) dans le réseau national de gaz naturel.

Semardel valorise le biogaz issu de la fermentation des déchets dans son installation de stockage de déchets non dangereux puis le transforme en électricité et en chaleur par l'intermédiaire de moteurs cogénération.

Aujourd'hui, elle prévoit de mettre en place sur l'Écosite une installation d'épuration et d'enrichissement du biogaz pour le transformer en biométhane via un procédé innovant.

Cette solution permettra de rentabiliser au mieux ce gisement de production de biogaz qui s'élève aujourd'hui à 3 000 Nm³/h.

MONT-MÂLE, EXPLOITATION ET EXTENSION

En 2015, les travaux de mise en place de l'installation de stockage de déchets non dangereux de Mont-Mâle ont débuté, conformément à l'autorisation préfectorale d'exploitation du 23 janvier 2014. Cet équipement, d'une capacité autorisée de

330 000 tonnes par an pendant 25 ans, répond aux besoins identifiés dans le Plan Régional d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PREDMA) approuvé par le Conseil régional d'Île-de-France.

Le site s'étend donc progressivement vers le lieu-dit Mont-Mâle, en suivant différentes phases de travaux, dont la première avait permis une exploitation dès l'été 2015.

« Ensuite, les phases de travaux vont s'échelonner jusqu'en 2019 pour assurer la continuité de l'activité » précise Olivier Fauzan, Directeur Général adjoint de Semavert, la filiale qui exploite le centre de stockage.

Durant ces travaux, chaque casier du centre de stockage est recouvert d'une membrane qui protège les sols et les eaux souterraines. Pour garantir la pérennité de la membrane et le respect de l'environnement, Semardel a fait le choix de renforcer l'épaisseur et la qualité des géotextiles (feutres) qui la protègent. « Chaque phase de travaux sera l'occasion de renforcer les moyens de protection pour plus de performance, et ce, dans le respect des exigences réglementaires et même au-delà » ajoute Olivier Fauzan.

PRIORITÉ À LA BIODIVERSITÉ

Le développement de nos activités s'opère dans un souci constant de préservation des milieux naturels et de la biodiversité. L'Écosite est aussi le lieu de vie de nombreuses espèces animales et végétales pour lesquelles nous menons des actions de protection.

Dans le cadre de l'extension du centre de stockage, des mesures compensatoires avaient été prises dès le début des travaux.

Après un an d'exploitation, les experts nous confirment qu'il y a autant voire plus d'oiseaux protégés dans les bois de Mont-Mâle en 2015 qu'avant les premiers travaux et que les nichoirs à chauves-souris commencent à être colonisés.

Autre exemple, celui de la chouette chevêche Athéna dont un site de nidification a été identifié. Pour préserver cet habitat naturel et favoriser le développement de cette espèce dans le secteur, 3 nichoirs ont été installés sur l'Écosite par Semardel et le Centre Ornithologique d'Île-de-France.

Semardel s'est également vue décerner en 2015 le niveau 4/4 par la Charte Environnement des Industries et des Carrières pour sa gestion exemplaire de la carrière de Ballancourt-sur-Essonne.

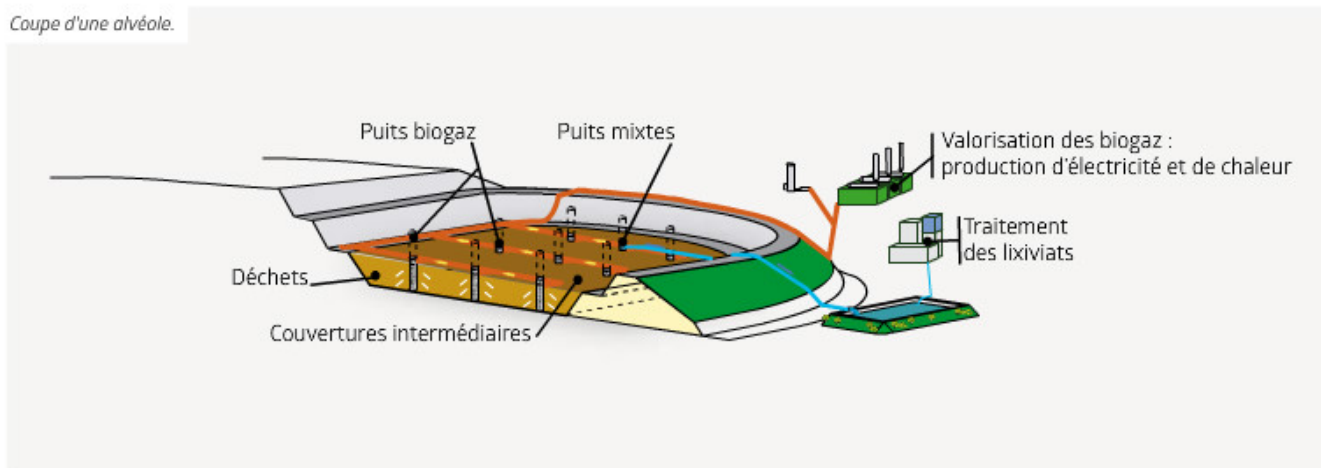
Pose de la couche drainante en fond du casier.



40 moutons entretiennent naturellement les 7 ha autour du site de stockage. Une action initiée par des collaborateurs et menée dans le cadre du projet d'entreprise en partenariat avec Ecomoutons, entreprise spécialisée dans l'Écopaturage industriel.



Coupe d'une alvéole.



VERS UNE ÉLECTRICITÉ 100 % RENEUVELABLE SUR L'ÉCOSITE

100 % DES ACTIVITÉS DU GROUPE SEMARDEL SONT APPROVISIONNÉES PAR DE L'ÉLECTRICITÉ D'ORIGINE RENEUVELABLE : ÉOLIENNE, SOLAIRE, BIOGAZ, HYDRAULIQUE... UN CHOIX QUI PERMET DE RÉDUIRE L'EMPREINTE DE NOS ACTIVITÉS. C'EST UNE DÉMARCHE VOLONTAIRE RAPPELLE JEAN-NOËL ROCHE, CHEF DE PROJET :

« DANS LE CADRE DE NOTRE POLITIQUE D'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ, NOUS AVONS FAIT LE CHOIX DE NOUS TOURNER VERS DES ÉNERGIES 100 % RENEUVELABLES CERTIFIÉES AVEC DES GARANTIES D'ORIGINE. NOUS ÉTIIONS DÉJÀ PRODUCTEURS D'ÉNERGIE VERTE, NOUS DEVENONS AUJOURD'HUI ÉCO-CONSOMMATEURS ».

COMBUSTIBLE SOLIDE DE RÉCUPÉRATION (CSR)



6 740
TONNES

PRODUITES EN 2015

SEMAVAL, PERFORMANCE ET VALORISATION

Début juin 2015, un incendie endommage une partie du centre de tri de Semaval, sans causer de victimes. Les mesures prises pour sécuriser le site avant le sinistre ont permis de détecter et de maîtriser rapidement l'incendie, grâce également à l'intervention des équipes du SDIS 91.

Au lendemain du sinistre, un mode de fonctionnement provisoire validé par les services de l'État a permis de continuer l'activité prioritaire et de débiter les travaux de reconstruction. « Ce mode transitoire a permis de maintenir les emplois des collaborateurs du centre de tri et de continuer à servir nos clients » souligne Eddy Dumont, Directeur Général adjoint de la filiale.

Assurer la continuité de services envers nos clients a en effet été une priorité. « Le travail mené en partenariat avec Semapro, filiale d'ingénierie du Groupe, la réactivité des entreprises et fournisseurs ont permis de rendre l'installation opérationnelle en moins de huit mois. D'ailleurs, la relation de confiance que nous développons avec nos clients nous a permis de renouveler en 2015 le contrat avec Eco-mobilier et Ecologic mais aussi de travailler avec de nouveaux clients tels que le SIOM de la vallée de Chevreuse et Écosystèmes » ajoute Eddy Dumont.

Parallèlement, les analyses environnementales conduites sur l'eau, les végétaux et les sols, avec la DRIEE, ont démontré que l'incendie n'avait causé aucune pollution significative. Dans une démarche d'amélioration continue, des mesures ont été prises pour renforcer la sécurité du site: renforcement du gardiennage, caméras infra-rouges, mise en place de sprinklers...

DIVERSIFIER LES TYPES DE CSR POUR MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS DU CLIENT

Dans l'objectif de toujours mieux répondre aux besoins de nos clients, de diversifier nos produits et d'en améliorer la qualité, un important travail a été mené sur le CSR qui est fabriqué à Semaval.

« Hier, nous ne produisions qu'un seul type de CSR, aujourd'hui, grâce aux réglages effectués sur l'ensemble de la ligne de tri couplés à la mise en place d'un système de recettes, nous sommes en capacité de proposer plusieurs types de CSR » souligne Maxime Antonini, chef de projet Semapro.

En effet, les réglages de la ligne de tri, s'adaptant aux types de flux entrants, ont été optimisés afin de constituer des recettes d'exploitation adaptant entre autres le PCI (Pouvoir Calorifique), le taux de chlore et le taux d'humidité du produit final en vue de répondre aux besoins et aux exigences spécifiques de chaque client.

Prochaine étape? un système d'autocontrôle qualité est en pleine réflexion, basé sur la récupération de données en temps réel. Ce système va permettre de produire des *reporting* d'exploitation et garantir aux clients un produit sortant conforme à ses attentes sur l'ensemble du flux livré.



SÉCURISATION DE L'ÉCOSITE

EN 2015, LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE A ÉTÉ RENFORCÉ. IL COMPREND TROIS PÔLES: LA DÉTECTION D'INTRUSION AVEC LA MISE EN PLACE DE CAMÉRAS THERMIQUES ET VIDÉOS, LE GARDIENNAGE CENTRALISÉ ET LE CONTRÔLE D'ACCÈS RENFORCÉ SUR LES DIFFÉRENTS SITES.

« 2015 A MARQUÉ UNE NOUVELLE ÉTAPE. NOUS AVONS MIS EN PLACE UN SYSTÈME DE SÉCURITÉ GLOBAL À L'ÉCHELLE DE L'ÉCOSITE POUR GAGNER EN EFFICACITÉ. »

Didier Boutrolle, Directeur des Systèmes Informatiques du Groupe Semardel



Lignes de tri automatisé de Semaval.



Production de CSR de Semaval.

Gilles Covello, Directeur de la cimenterie Calcia à Couvrot (51) :

« NOUS AVONS DÉMARRÉ L'ACTIVITÉ CSR ENSEMBLE : PRODUCTION DU CÔTÉ SEMARDEL ET INJECTION DANS NOTRE USINE. NOUS AVONS SU FAIRE ÉVOLUER CONJOINTEMENT LES RÉGLAGES DE NOS USINES POUR OPTIMISER ET MAXIMISER LE PRODUIT. EN PARALLÈLE DE L'INSTALLATION D'UN 2E GRANULATEUR À SEMAVAL, NOUS INSTALLONS DANS NOTRE USINE DE COUVROT UN TROISIÈME QUAI DE DÉCHARGEMENT POUR PLUS DE SOUPLESSE SUR LA LOGISTIQUE. AUJOURD'HUI, NOUS SOMMES PLEINEMENT SATISFAITS ET LES OBJECTIFS DE SUBSTITUTION AUX AUTRES ÉNERGIES SONT À LA HAUTEUR DE NOS ATTENTES. »

VALORISATION DES MATIÈRES PREMIÈRES SECONDAIRES



10 584
TONNES



525
TONNES



3 027
TONNES



409
TONNES



8 453
TONNES



17 168
TONNES



35 380
TONNES

PLUS DE PERFORMANCE SUR LE TRI DES COLLECTES SÉLECTIVES DES MÉNAGES

EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI ÉCO-EMBALLAGES

Après une première expérimentation réussie, Éco-emballages a lancé en 2014 son plan de relance du tri et du recyclage pour répondre notamment à l'objectif de doubler le taux de recyclage des plastiques. Pour concrétiser l'extension des consignes de tri à tous les plastiques, l'Éco-organisme accompagne les collectivités qui souhaitent optimiser leurs installations et aussi augmenter leur performance.

ACCOMPAGNER LE SIREDOM VERS L'OPTIMISATION DU CENTRE DE TRI ET UN MAXIMUM DE PRODUCTIVITÉ

En 2015, le SIREDOM a répondu à l'appel à projet d'Éco-emballages avec le centre de tri du CITD (Centre Intégré de Traitement des Déchets) de Vert-le-Grand qui est exploité par Semariv, filiale du Groupe Semardel. Il fait partie des 28 centres de tri sélectionnés pour cette première phase du plan de relance.

Pour répondre aux enjeux fixés par Éco-emballages, les équipes du SIREDOM et de Semardel ont travaillé sur l'optimisation du centre de tri. Ainsi, il convient de compléter l'installation actuelle :

- Séparation de tous les films plastiques,
- Sur-tri des films PE (polyéthylène),
- Mise en mélange de tous les plastiques rigides pour un sur-tri sur un site extérieur.

Pour aller plus loin et améliorer encore la productivité du centre de tri du CITD, nos équipes ont également proposé les compléments suivants :

- Amélioration de la récupération des papiers JRM (Journaux Revues Magazines),
- Mise en place du tri des papiers blancs dans la continuité de l'expérimentation menée avec Écofolio pour une mise en application industrielle,
- Mise en place du tri séparatif des petits et gros aluminiums.

Le centre de tri ainsi optimisé sera opérationnel à l'automne 2016.

DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

- 2 NOUVEAUX SÉPARATEURS OPTIQUES
- 1 SÉPARATEUR BALISTIQUE
- 1 CABINE D'AFFINAGE
- UNE QUARANTAINE DE CONVOYEURS



UN SERVICE VALORISATION DÉDIÉ

POUR ASSURER LA VALORISATION MAXIMALE DES DÉCHETS DE NOS CLIENTS, UNE ÉQUIPE EST DÉDIÉE À L'ACTIVITÉ.

Sa mission? S'assurer de la qualité et de la traçabilité des matières valorisées. Accompagner le client pour optimiser la valorisation de ces déchets et assurer leur bon débouché en filière de recyclage.

Nous nous engageons sur une prestation en toute transparence avec nos clients avec la mise en place dès le début du contrat d'un comité de suivi régulier. Dans une logique d'anticipation et d'amélioration, notre connaissance du secteur et des partenariats solides avec les industriels renforce notre capacité à proposer des solutions nouvelles et performantes à tous nos clients.

BOIS



32 064
TONNES



DIFFÉRENTES QUALITÉS DE BOIS

Nous valorisons différentes qualités de bois sur l'Écosite de Vert-le-Grand/Écharçon, destinés à plusieurs types d'utilisations :

BOIS DESTINÉ AUX FABRICANTS DE PANNEAUX

Ce bois est issu principalement des déchets encombrants des collectivités, éco-organismes, etc.

Un tri entièrement automatisé au sein de notre centre Semaval, garantit le respect du cahier des charges de nos clients (respect des teneurs en métaux lourds, taux de siccité, élimination des éléments exogènes, etc.).

Le bois ainsi obtenu est broyé en plaquettes et expédié au sein de fabricants de panneaux. Après un ultime affinage, les plaquettes de bois sont injectées dans le process de fabrication de panneaux de particules destinés à l'ameublement.

BOIS DESTINÉ AUX ENTREPRISES PAYSAGÈRES

Le paillage et la plaquette sont produits à partir de végétaux et sont transformés sur la plateforme de valorisation des déchets verts exploitée par Semavert.

BOIS ÉNERGIE DESTINÉ NOTAMMENT AUX CHAUFFERIES

Cette valorisation concerne le Bois A, le Bois B, mais aussi des produits issus du process de traitement des déchets verts. Même si le pouvoir calorifique du bois est inférieur au fioul, ce type de matériaux vient se substituer à des énergies fossiles.

Le bois A provient essentiellement de palettes et d'emballages en bois tels que caisses, caissettes, cageots. Des analyses et des contrôles réguliers sont menés sur ce matériau qui est en passe de sortir du statut déchet.

Le bois B est un bois énergie destiné à alimenter des fours et des chaufferies industrielles équipés de traitement de fumées adéquats.

La plaquette urbaine, issue du traitement des déchets verts est utilisée comme combustible biomasse au sein d'installations de combustion.

UN OUTIL PERFORMANT : LA GARANTIE QUALITÉ

Le tri et le broyage des bois sont réalisés sur le centre de tri automatisé de Semaval. Des réflexions sont menées pour améliorer le process bois et proposer une qualité de bois toujours plus proche des besoins du client.

À Semaval, le bois est travaillé à façon, en fonction des demandes du client. Cela permet d'adapter l'outil à leur cahier des charges et de respecter notamment les exigences de l'UIPP (Union des Industries de Panneaux de Process).

AMENDEMENT ORGANIQUE VÉGÉTAL (AOV)



17 074
TONNES



Nous exploitons sur l'Écosite de Vert-le-Grand, une plateforme de valorisation des végétaux d'une capacité annuelle de 45 000 tonnes. Nous produisons un amendement organique végétal certifié NFU 44-051 et Eco-cert depuis 2013. Ses qualités agronomiques en font un engrais naturel à haute valeur ajoutée et permet d'éviter le recours à des produits chimiques.

EXPÉRIMENTATION LOMBRICOMPOSTAGE

En 2015, l'ambition du Groupe Semardel est d'apporter une voie opérationnelle pour la valorisation des biodéchets du territoire. Pour développer ce service, une phase d'expérimentation a été mise en place en fin d'année sur la plateforme de compostage des déchets verts. L'enjeu de cette expérimentation était de tester le procédé de lombricompostage à une échelle semi-industrielle. Ce procédé consiste à introduire des lombrics sur des mélanges de biodéchets et de déchets verts préalablement hygiénisés afin d'en assurer une maturation totale.



« POUR ALLER JUSQU'AU BOUT DE L'EXPÉRIMENTATION, NOUS AVONS TROUVÉ EN SEMARDEL UN PARTENAIRE INDUSTRIEL FIABLE AVEC LEQUEL NOUS PARTAGEONS LES MÊMES VALEURS. »

Stéphane Martinez,
fondateur de Moulinot

Forts d'une vision environnementale engagée commune, le Groupe Semardel a développé un partenariat avec la société Moulinot, créée en 2013 par un professionnel de la restauration, Stephan Martinez. Elle met à disposition des contenants innovants et effectue la collecte des biodéchets en restauration privée et collective avec des véhicules roulant au GNV (Gaz Naturel Véhicule).

Des biodéchets collectés par la société Moulinot sur le site de la COP21 en fin d'année ont servi à une partie de l'élaboration de notre expérimentation sur l'Écosite de Vert-le-Grand.

En produisant un compost à forte valeur ajoutée, le Groupe Semardel illustre concrètement la boucle de l'économie circulaire de son territoire. À travers cette expérimentation, le Groupe Semardel tend également à faire baisser constamment le coût du traitement des biodéchets pour les collectivités.

SERVICES ET COLLECTE



20%

DE LA FLOTTE DE CAMIONS
ROULE AU GNV
(GAZ NATUREL VÉHICULE)



340 000

HABITANTS DESSERVIS



183

COMMUNES
COLLECTÉES



1826

CLIENTS
PRIVÉS

ZOOM SUR L'EXPLOITATION À CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE

Depuis janvier 2013, nous assurons la prestation de collecte pour le Sictom de Châteauneuf-sur-Loire qui regroupe 64 communes et 85 000 habitants.

Elle dispose de :

- 5 bennes à ordures ménagères,
- 5 camions grue,
- 2 mini-bennes 3,5 t,
- plus de 20 000 tonnes de déchets collectés.

L'exploitation de Châteauneuf-sur-Loire compte aussi une équipe de trente collaborateurs, avec à sa tête, Cyril Ruiz. Portrait. Cyril est entré dans le Groupe Semardel en 1999 en tant que chauffeur intérimaire. Après avoir été embauché, Semardel lui propose de passer le CACES et devient chauffeur grutier en 2002. En 2007, sa bonne connaissance du terrain lui permet d'intégrer l'équipe commerciale qu'il quittera pour prendre la direction de l'exploitation de Châteauneuf-sur-Loire début 2013. « Mon parcours est atypique mais il me permet d'avoir une vision globale du métier, je connais bien la réalité du terrain et les besoins de nos clients. Quand on m'a proposé d'encadrer une équipe et de faire tourner une exploitation, je n'ai pas hésité. J'ai suivi ensuite une formation de manager. C'était l'opportunité de découvrir une nouvelle facette du métier ».

Chez Semardel, plus de la moitié du personnel encadrant est issu du terrain et le budget consacré à la formation est deux fois plus important que l'obligation légale.

CONFIANCE RENOUVELÉE EN 2015

CARREFOUR, UN PARTENARIAT CONFIRMÉ

Nous travaillons avec le Groupe Carrefour depuis plus de 10 ans. En 2015, le contrat a été renouvelé et renforcé. Il couvre la mise à disposition de bacs, bennes, et compacteurs, la collecte et le traitement. « Nous sommes devenus l'opérateur exclusif sur les magasins, les plateformes logistiques, les immeubles tertiaires du Groupe Carrefour et les centres commerciaux gérés par Carrefour Property sur un périmètre qui couvre les départements du 78, 94 et 91. C'est la nouveauté du contrat qui débutera en 2016 pour 36 mois, et c'est une marque de confiance de la part du Groupe Carrefour. Nous avons su leur proposer une chaîne de valeur globale, c'est ce qui fait la différence » souligne Jean-Louis Blervaque, directeur commercial adjoint du Groupe Semardel.

NOUVEAU CONTRAT POUR LES DÉCHETS DU BTP

Depuis mars 2015, le Groupe JORYF a choisi de travailler avec Semardel pour la collecte et le traitement des déchets issus de leurs chantiers. Logements collectifs, maisons individuelles, bureaux, ou encore des hôtels de tourisme, le Groupe JORYF est l'un des principaux acteurs dans le domaine de la construction de gros œuvre en Île-de-France.

DU CÔTÉ DES MARCHÉS PUBLICS

PARMI LES CONTRATS RENOUVELÉS EN 2015 :

- COMMUNE DE TIGERY : COLLECTE SÉLECTIVE DES DÉCHETS MÉNAGERS
- COMMUNAUTÉS DE COMMUNES ENTRE JUINE ET RENARDE : COLLECTE SÉLECTIVE, OM, ENCOMBRANTS ET MISE À DISPOSITION DE BENNES
- SIEVD : GESTION DES DÉCHÈTERIES
- CA DU VAL DE BIÈVRE : GESTION DES DÉCHETS MUNICIPAUX ET TRAITEMENTS SPÉCIFIQUES
- SIRM DE MONTLHÉRY : TRAITEMENT DES ENCOMBRANTS ET DES INERTES, TRI DES COLLECTES SÉLECTIVES



PARTENAIRE DES ÉCO-ORGANISMES



éco-mobilier

ÉCO-MOBILIER

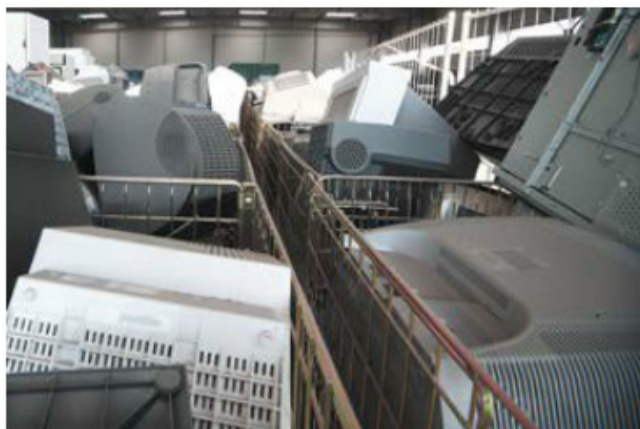
Éco-mobilier a renouvelé sa confiance à Semardel pour la collecte, le tri et la valorisation des meubles usagés. Aux côtés de l'Éco-organisme depuis 2013, nos prestations ont débuté dès la mise en œuvre de l'agrément. S'inscrivant dans la continuité, le partenariat couvre la collecte, le traitement et la valorisation des meubles usagés pour le département de l'Essonne et du Val-de-Marne ainsi que l'ensemble de la ville de Paris.

Éco-mobilier est l'éco-organisme de la filière du meuble ménager et de la literie professionnelle. Sa vocation? Collecter et valoriser le mobilier usagé pour lui offrir une seconde vie, le recycler ou l'utiliser comme source d'énergie mais également pour favoriser l'éco-conception des produits. Créé par 12 distributeurs et 12 fabricants français en décembre 2011, Éco-mobilier a été agréé par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie pour cinq ans, à compter du 1^{er} janvier 2013.

EcoLogic
La 2^e vie des déchets électriques

ECOLOGIC

Partenaire de l'éco-organisme depuis plus de 6 ans pour la collecte des DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) puis en tant que maître d'œuvre depuis 2013 pour un tonnage annuel de plus de 2 800 tonnes, nous continuerons ce travail engagé aux côtés d'EcoLogic dans le cadre d'un contrat renouvelé pour les trois ans à venir dans une maîtrise d'œuvre quasi totale. Il concernera un périmètre composé de l'intégralité des départements du 91, 94 et 77 pour un tonnage annuel de 4 500 tonnes. Fort de ce savoir-faire, nous confirmons notre rôle d'opérateur sur le territoire.



eco-systèmes

ÉCOSYSTÈMES

Ce nouveau contrat débutera le 1^{er} mars 2016 pour une durée de trois ans. Il concernera la collecte ainsi que le regroupement des DEEE avant envoi en filière de valorisation adaptée. Le périmètre du contrat s'étend sur les départements du 91 et 94 pour un volume global d'environ 4 500 tonnes de DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) par an.





100% IMPLIQUÉ **SUR LE TERRITOIRE**

L'ÉCOSITE DE VERT-LE-GRAND
SE VISITE

INSCRIPTION EN LIGNE SUR
semardel.fr/visites



Écosite de Vert-le-Grand / Écharcon
91810 VERT-LE-GRAND

Retrouvez-nous sur :

 www.semardel.fr

 **Groupe Semardel**  **@SEMARDEL**